

50  
ans



ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ

ICC 111-33

23 octobre 2013  
Original: anglais

F

Conseil international du Café  
111<sup>e</sup> session  
9 – 12 septembre 2013  
Belo Horizonte, Brésil

**Rapport concernant la  
vérification des pouvoirs**

**Liste des délégations**

### **Contexte**

1. Le Secrétariat a examiné les pouvoirs présentés par les Membres énumérés à l'Annexe I ci-jointe ; il a informé le Président du Conseil de ce que ces pouvoirs étaient en bonne et due forme. Le Président du Conseil a recommandé l'adoption de ces pouvoirs.
2. La liste des délégations, fondée sur les pouvoirs reçus des Membres, dont le Président a recommandé l'adoption par le Conseil, fait l'objet de l'Annexe II et contient aussi une liste des pays non Membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé assistant au Conseil en qualité d'observateurs. Il contient également une liste des observateurs invités par le Directeur exécutif à assister aux sessions du Conseil.

**1. Pouvoirs présentés par les Membres**

Angola, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burundi, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Équateur, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République centrafricaine, Sierra Leone, Suisse, Tanzanie, Timor-Leste, Togo, Union européenne : (*Allemagne, Commission européenne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne*), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

**2. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café mais qui ont dépêché leurs représentants à cette session**

Congo (République démocratique du), République dominicaine.

**3. Pouvoirs présentés par les pays non Membres assistant à la réunion en qualité d'observateurs**

Chine, Fédération de Russie, Japon, Népal et la République démocratique populaire lao

**4. Pouvoirs présentés par les organisations internationales assistant à la réunion en qualité d'observateurs**

Banque asiatique de développement (BASD), Banque interaméricaine de développement (BID), Banque mondiale, CABI, Organisation interafricaine du café (OIAF) et *International women's Coffee Alliance* (IWCA).

**5. Pouvoirs présentés par les associations du secteur privé**

Association des cafés fins d'Afrique (AFCA), Association canadienne du café, Association japonaise du café (AJCA) et Fédération européenne du café (ECF).

**6. Conseillers du Groupe restreint non inclus dans les pouvoirs**

M. Nicolas Tamari (Sucafina S.A)

**7. Experts en statistiques**

Mme Judy Ganes-Chase (J. Ganes Consulting LLC) et M. Neil Rosser (OLAM).

**8. Les observateurs admis à cette session**

Association 4C, Arthur Dobbs Institute et Hanns R. Neumann Stiftung

**9. Les Membres de l'Accord de 2007 qui n'étaient pas représentés à cette session**

Libéria, Malawi, Norvège, Panama, Paraguay, Rwanda, Thaïlande, Tunisie et Turquie.

**10. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café et qui n'étaient pas représentés à cette session**

Bénin, Congo (République du), Guinée, Haïti, Jamaïque, Madagascar, Nigéria, et Venezuela (République bolivarienne du).